

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_065 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU
SCOT

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_065 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU SCOT

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le syndicat mixte du SCoT élabore et gère le schéma de cohérence territoriale, outil de planification stratégique de l'aménagement de l'espace à moyen et long terme.

A l'échelle de 3 intercommunalités du Grand Albigeois que sont la communauté de communes des monts d'Alban et du Villefrancois, la communauté de communes du Centre Tarn et la communauté d'agglomération de l'Albigeois, le Schéma de Cohérence Territoriale met en cohérence les questions d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacements et d'environnement dans le cadre d'une démarche globale.

La communauté d'agglomération dispose de 16 représentants titulaires et de 16 représentants suppléants au comité syndical composé de 32 titulaires et 32 suppléants.

Suite au renouvellement du Conseil communautaire, il convient de désigner les représentants qui siégeront aux instances de ce syndicat.

Il est précisé que la désignation peut porter sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté d'agglomération.

L'article 10 de la loi du 22 juin 2020 prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes.

Le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de procéder aux nominations au scrutin public.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les statuts du Syndicat mixte du SCoT du Grand Albigeois,

VU l'article 10 de la loi du 22 juin 2020 qui prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 6 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT, Monsieur Frédéric CABROLIER

DÉSIGNE les 16 représentants titulaires et 16 représentants suppléants suivants pour siéger au comité syndical du syndicat du SCoT du Grand Albigeois :

TITULAIRES
Roland GILLES (Albi)
Bruno LAILHEUGUE (Albi)
Jean-Michel BOUAT (Albi)
Mathieur VIDAL (Albi)
Jean-Marc FARRÉ (Arthès)
Sarah LAURENS (Cambon d'Albi)
Robert GAUTHIER (Castelnau de Lévis)
Marc VENZAL (Cunac)
Grégory AVEROUS (Dénat)
Jérôme CASIMIR (Fréjairolles)
Elisabeth CLAVERIE (Lescure d'Albigeois)
Anne-Marie ROSÉ (Marssac sur Tarn)
Thierry DUFOUR (Puygouzon)
Jean-François ROCHEDREUX (Saliès)
Didier BUONGIORNO (Saint-Juéry)
Yves CHAPRON (Terssac)

SUPPLÉANTS
Jean-Michel QUINTIN (Albi)
Gérard FABRE (Arthès)
Philippe GRANIER (Cambon d'Albi)
Patrice DELHEURE (Castelnau de Lévis)
Jacques ROUSSEL (Carlus)
Claude PAGES (Cunac)
Olivier OUSTRIC (Dénat)

Christian CHAMAYOU(Fréjairolles)
Bernard DELBRUEL (Lescure d'Albigeois)
Jean-Charles BALARDY (Le Séquestre)
Jean LOUP (Marssac sur Tarn)
Alfred KROL (Puygouzon)
Michel TREBOSC (Rouffiac)
Jean-Marc SOULAGES (Saint-Juéry)
Jacky MIQUEL (Saliès)
Claudine MONTELS (Terssac)

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL